

## ATTESTATION DE REMBOURSEMENT DE COTISATION(S) 2020/2021

Comme l'activité normale de handball a été impactée par la crise sanitaire COVID-19 du 24 Septembre 2020 au 30 juin 2021, le CAL HANDBALL a décidé de rembourser l'intégralité **des cotisations payées** pour tout type de licence de la saison 2020/2021.

### Vous avez 3 choix pour utiliser ce remboursement (à cocher) :

- Remboursement des sommes versées par chèque Crédit Mutuel
- Utilisation du remboursement pour payer la ou les cotisations pour le renouvellement des licences 2020/2021 pour la saison 2021/2022 des mêmes personnes indiquées ci-dessous.
- Faire don de ce remboursement au CAL HANDBALL : Je reçois un CERFA de don et je paie la ou les cotisation(s) pour les licences de la saison 2021/2022.

### Informations :

Nombre de cotisations des licences 2020/2021 à rembourser ou en don :

Nom-prénom et date de naissance des licenciés pris en charge :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Je soussigné, ..... ,  
titulaire d'une licence et/ou conjoint et/ou représentant légal d'enfant(s) détenteur(s) de licence du CAL HANDBALL, atteste avoir fait le choix librement sur le choix d'utilisation du remboursement.

Fait à.....

Le..... Signature